

Synthèse des travaux de la XXIe Biennale de la langue française

rédigée par Roland Eluerd,
président de la Biennale de la langue française,
docteur d'État es lettres, membre de la Société de linguistique de Paris.

L'originalité de la Biennale de la langue française est de réunir des personnes de métiers et d'horizons divers rassemblées par le seul sujet - la même passion - de la langue française. À l'heure où la Francophonie élargit légitimement le champ de ses interventions politiques et humanitaires, la Biennale de la langue française peut donc demeurer un forum d'abord voué à la réflexion sur la langue française dans la diversité de ses formes et de ses usages, et honorer ainsi son accréditation de statut consultatif près l'Organisation internationale de la Francophonie. Le Haut Patronage accordé à la XXIe Biennale par S.E. Monsieur Abdou Diouf en est un témoignage précieux.

Toutes les valeurs, toutes les idées, tous les projets de la Francophonie procèdent de la langue française ou ont vocation à s'exprimer en elle. C'est en elle ou c'est par elle qu'ils évoluent, agissent, portent au monde un message original et en même temps universel. Attentive à la langue, informée des connaissances linguistiques les plus rigoureuses sans être une assemblée de linguistes, ouverte sur toutes les pratiques professionnelles, politiques et culturelles, la Biennale de la langue française est également attentive aux langues partenaires de l'espace francophone et à la diversité culturelle engendrée puis nourrie par leurs contacts.

Chaque Biennale est l'occasion de vérifier que les différences sont créatrices de richesses, que les débats, parfois vifs, peuvent laisser paraître des convergences. Et l'on conçoit bien que les convergences qui résultent d'approches aussi diverses n'en sont que plus significatives.

L'objectif de cette synthèse des travaux de la Biennale de Bruxelles sur la place de la langue française en Europe

est d'exposer ces convergences pour servir d'introduction à l'ensemble des interventions que les lecteurs pourront consulter à leur gré sur le site

www.biennale-lf.org

On ne sera pas surpris de constater que ces convergences paraissent clairement dans la structure des diverses interventions et que cela permette d'organiser cette synthèse autour de trois axes, formulés comme autant de questions auxquelles les travaux apportent des réponses

:

- 1. Qu'est-ce qu'une langue ?
- 2. Quelle est la place actuelle de la langue française en Europe ?
- 3. Que peut être cette place, que doit-elle être demain ?

Outre ce thème central, la Biennale de la langue française réunie à Bruxelles a été fidèle à deux attitudes qui sont toujours les siennes : manifester sa gratitude à l'égard de ses hôtes en consacrant un après-midi de travail au thème Langue et littérature françaises de Belgique, et accueillir des poètes francophones. Là encore, le site de la Biennale comporte les interventions et les échos de ces deux moments importants.

1. QU'EST-CE QU'UNE LANGUE ?

La question peut sembler inutile, mais il importe pourtant de toujours commencer par elle tant l'idée qu'une langue est un moyen de communication semble aller de soi dans l'air du temps. Aussi, d'une manière ou d'une autre, tous les intervenants ont rappelé, au début ou à moment de leur propos, qu'une langue est bien plus et bien autre chose que cela.

Une langue est une manière de vivre

Marc Wilmet, en évoquant l'histoire et le futur de la langue française rapporte autant de faits qui sont des faits de société. Des Serments de Strasbourg au Discours de Rivarol, de la situation internationale actuelle du français au pacte possible, demain, avec les langues romanes, ce n'est jamais d'une structure extérieure au monde et aux hommes que parle l'intervenant. Et à propos du

Discours

de Rivarol, au lieu de reprendre les passages toujours cités qui célèbrent la clarté du français, il préfère retenir un extrait qui montre clairement combien une langue est un fait de société :

" Il arriva donc que nos voisins, recevant des meubles, des étoffes et des modes qui se renouvelaient sans cesse, manquèrent de termes pour les exprimer : ils furent comme accablés sous l'exubérance de l'industrie française, si bien qu'il prit comme une impatience générale à l'Europe, et que, pour n'être plus séparé de nous, on étudia notre langue de chaque côté. "

Une langue est un tissu vivant - donc mortel - inséparable des hommes de chaque époque considérée. Et Marc Wilmet le dit clairement :

" Les hommes et les femmes de ma génération ont vécu dans leur chair le déclin relatif, d'année en année, du français. "

Pour remonter plus avant dans la préparation de la Biennale, c'est dès le colloque international préliminaire, colloque tenu en Sorbonne en 2004, que le traducteur François Mathieu soulignait :

" C'est qu'en effet une langue n'est pas une simple juxtaposition de mots. On sait au moins depuis la formulation de Wilhelm von Humboldt que toute langue est une Weltansicht, une vision du monde. "

Les querelles dans lesquelles doit être replacé le propos de Humboldt ne sont pas closes et c'est pourquoi, Victor Ginsburgh juge nécessaire de citer Douglas Keckbeek pour qui " une langue est un comportement, pas une caractérisation physique " .

Enfin, lors de son discours d'ouverture de la Biennale, Roland Eluerd a rappelé " ce que les linguistes ne cessent de répéter : une langue n'est pas un moyen de communication, une langue est une manière de comprendre le monde et une manière de vivre ". Dire " les " linguistes est peut-être exagéré, dans la mesure où ces définitions, largement démarquées de Ludwig Wittgenstein pour le concept de " manière de vivre " (Lebensform), ne sont pas toujours reçues par tous. Pour autant, cela ne change rien à leur rigueur et à leur importance.

Fait de société, vision du monde, comportement, manière de vivre, une langue est donc présente - n'est donc présente que - dans les multiples domaines des occupations et des activités humaines. Le " lexique de la langue française " ne peut être que la conception hyperbolique d'un rassemblement de tous les vocabulaires particuliers de ces occupations et activités, des différents espaces géographiques où elles existent, et aussi des différents

moments de leurs histoires. C'est ce que réalise pour une bonne partie le monumental Trésor de la langue française ou son cousin québécois.

Et il est ici possible de reprendre l'une des conclusions des travaux de la XXe Biennale, réunie à La Rochelle en 2001 sur le thème langue française et langues partenaires :

" Tous les intervenants se sont placés sur le terrain du réel, c'est-à-dire dans la réalité des échanges langagiers. Les langues n'ont jamais été abordées comme des entités closes et intangibles mais comme des manières de vivre au cœur des sociétés qui les emploient. "

Définir une langue comme un fait de société, une vision du monde, un comportement, une manière de vivre, puis décrire les différents domaines de ses emplois, n'est donc en aucun cas fragmenter, disperser en multiples éclats un tout qui aurait seul mérité considération, mais au contraire saisir la seule réalité de la langue, celle de ses usages. Et les intervenants de la Biennale, chacun dans son domaine et dans les domaines partagés avec d'autres, ont tous analysé la langue française.

Le premier domaine auquel pensent les assemblées francophones est généralement celui de la culture. Nous associons légitimement, et parfois comme en slogan, " diversité linguistique et diversité culturelle ". Mais deux points doivent être immédiatement soulignés :

- la richesse d'une culture n'est en rien une garantie suffisante pour la vie d'une langue, et une langue morte se conjugue très bien avec une culture exceptionnelle ;
- la culture ne doit pas être envisagée comme exprimée seulement par les arts, elle est également présente dans les autres domaines, ceux des arts et des métiers pour reprendre les termes de l'Encyclopédie.

Ce sont deux erreurs que la Biennale de la langue française se garde toujours de commettre.

Langue et culture

Quand Françoise Wuilmart, fondatrice et directrice du Collège européen des traducteurs littéraires de Seneffe, aborde la question des traductions, elle se situe certes sur le terrain d'une culture nourrie par les textes des écrivains, mais elle cadre d'entrée un domaine plus large :

" Précisons que dans ce qui suit le concept de culture sera pris au sens le plus large du terme, se référant aussi bien à la manière de manger avec ou sans fourchette par exemple, qu'au patrimoine des artefacts et de l'histoire. "

Ce domaine n'est en aucun cas réductible, fût-ce pour le plus humble des mots :

" Pour rappeler l'exemple célèbre de Walter Benjamin, le mot Brot n'est pas traduisible par le mot pain. Le Brot, c'est la
miche noire accompagnée le plus souvent de ses charcuteries, le
pain
, c'est la baguette blanche agrémentée de son beurre et de son café noir ou au lait. "

Dans ces contraintes difficiles à surmonter, le traducteur devra cependant trouver la solution, il " devrait œuvrer de telle manière que le lecteur français perçoive malgré tout et malgré la qualité du français, c'est-à-dire perçoive en filigrane, l'étrangeté du texte, ou plutôt son "étrangéité" ". C'est-à-dire le palimpseste de la culture autre derrière la langue autre.

Le même palimpseste, Mariana Perisanu le perçoit derrière les ruses linguistiques de Ionesco dans La Cantatrice chauve. Le passage de la pièce écrite en roumain - une leçon d'anglais pour théâtre de boulevard - à la pièce en français, s'opère selon une " parodie de traduction appelée "anti-pièce" (non plus "comédie inédite)" ", c'est " une farce jouée au public en lui présentant un langage hybride et artificiel à la frontière de deux langues différentes. Ce palimpseste donne à Ionesco l'occasion de méditer sur l'état après Babel du langage et en devenir un philosophe ". Par exemple, " l'onomatopée roumaine "Oubou" ("œufbœuf") qui renvoie au proverbe "Qui vole un œuf vole un bœuf" devient "teuff, teuff, teuff" dans La
Cantatrice
". Ou encore : " "Nu te tot uita la curci" ("Arrête de regarder les dindons") qui signifie "ne perd

pas ton temps en futilité" devient dans
La Cantatrice
"ne soyons pas dindons" ".

C'est donc comme en creux, ou comme dans une démonstration par l'absurde, que le
télescopage des paroles dessine les cultures qu'elles disloquent tout en les véhiculant.

Dans ce lien entre le monde et les mots - abordé du côté du monde : le pain, ou du côté des
mots : les proverbes -, deux autres interventions font écho à celles qui viennent d'être
évoquées.

C'est, du côté du monde, que se place Erich Weider quand il pourfend avec verve l'anglicisation
rampante de la Swiss. À côté d'arguments
circonstanciés sur l'arrière-plan institutionnel de la confédération, il prend en effet l'exemple du
Vin suisse, Schweizer Wein, Vino svizero
dont la nouvelle structure de marketing s'intitule
Swiss wine
, avec comme objectif affiché " de redonner au Suisse, en particulier au Suisse alémanique, la
conscience d'habiter un pays viticole ". La juste colère de l'intervenant ne se déploie pas dans
le registre de la vindicte, mais, revenant à ce qu'est une langue, démonte l'erreur linguistique de
cette stratégie commerciale. Elle méconnaît " le b.a. ba sémantique : une dénotation n'est pas
une connotation, une traduction n'est pas une tautologie,
communication
n'est pas "communication", mais un
very false friend
, le binaire et le bijectif n'ont pas leur place dans le terreau culturel ".

Michel Ocelot se place du côté des mots en abordant avec vigueur la question de l'orthographe,
notre " criminelle orthographe ", jugement qu'il emprunte à Paul Valéry. Soutenir les
propositions formulées en 1990 par le Conseil supérieur de la langue française le conduit à
nombre de remarques évidemment centrées sur la morphologie des mots français. Mais là
encore, tout son exposé et plusieurs de ses arguments renvoient à une conception exacte de la
langue comme manière de vivre.

Tout son exposé, parce que sa présence à Bruxelles exprime parfaitement la chance que la
Biennale de la langue française a de pouvoir faire se rencontrer des spécialistes de la langue -

entendre spécialistes universitaires - et des usagers dont le métier n'est pas directement linguistique - les dessins animés de Michel Ocelot et le petit Kirikou ont fait le tour du monde - mais qui n'en sont pas moins, en toute démocratie linguistique, des spécialistes eux aussi. Quant à ses arguments, ils relèvent d'une prise en compte de notre société dans " trois phénomènes que l'humanité n'avait jamais connus, ni imaginés jusqu'à une date récente ", et qui " modifient les données du problème de l'orthographe " : l'enregistrement des sons qui assure une liaison plus durable entre les signes et les sons, les correcteurs orthographiques des traitements de texte et l'écriture procédant d'Internet et de l'électronique.

Ces constats valent pour l'Afrique. S.E. Kadré Désiré Ouedraogo, ambassadeur du Burkina Faso en Belgique, le souligne en prenant en compte le terreau même de la diversité :

" Car même si la langue française ne peut traduire toutes les subtilités de l'âme africaine qui s'enracine dans une autre culture, une autre façon de voir le monde, de le sentir, elle est l'instrument approprié d'expression qui colle au monde dit moderne et aux réalités de notre temps. Elle permet d'atteindre une précision que ne permettent pas les langues locales forcément, produits de l'évolution et de la philosophie des sociétés dont elles sont issues, riches certes, diverses certes, mais profondément différentes du contexte et de la culture française. "

Et, citant un passage de *Nuit de Sine* de Léopold Sédar Senghor, " tout Africain se reconnaît dans ce qu'il exprime ", " saisit tout de suite ce qu'a voulu exprimer l'auteur, par delà la diversité des langues nationales ".

On peut dire que tous les aspects qui précèdent sont inclus dans l'intervention de Frank Wilhelm

puisque ses propos sur l'histoire de la presse du Luxembourg comportent une réflexion sur la presse en général, laquelle a vocation à rendre compte de toutes les affaires humaines, une réflexion enrichie par la diversité linguistique de cette presse. Les langues se dévoilent alors très clairement comme ces visions du monde dont parlait Humboldt. Par exemple " les avis de naissance, de fiançailles, de mariage et de décès ainsi que les avis de remerciements après décès sont aujourd'hui très majoritairement rédigés en luxembourgeois ".

Ou, considération certes plus large :

" D'une façon générale, on peut dire que la presse francophone grand-ducale jette un regard décapant, plus personnalisé sur la réalité politique, sociale et culturelle luxembourgeoise et étrangère, alors que la presse de langue allemande - inspirée par des modèles d'outre-Moselle - se donne comme plus objective et met moins en avant l'auteur de l'article ou la contribution. L'une comme l'autre de ces mentalités font partie de l'identité nationale luxembourgeoise, constamment obligée de se définir et de se légitimer face aux sollicitations culturelles des pays voisins : la France, l'Allemagne et aussi la Belgique. "

Nous sommes loin de langues définies comme simples moyens de communication. Mais, ce qui apparaît aussi dans ces interventions, et plus particulièrement dans celle de Frank Wilhelm, c'est qu'en étant le miroir d'une société, la presse et la langue dans laquelle elle est rédigée sont des acteurs essentiels de la vie démocratique.

Langue et démocratie

Il ne peut y avoir de démocratie sans prise de parole. Dès lors, le libre choix de la langue employée, ou les diverses contraintes ou raisons qui peuvent obliger à employer telle langue plutôt que telle autre, sont des marqueurs fondamentaux de la qualité démocratique.

S'agissant des relations internationales dans leur ensemble, Jean R. Guion situe fermement cet enjeu par rapport à des conceptions trop nourries de face-à-face entre blocs et qui, précise-t-il, instrumentalisent la démocratie plus qu'elles ne la servent. Au contraire :

" L'état du français concerne le monde parce que non seulement il est un élément de sa diversité, mais également parce que la Francophonie conçoit le respect des Droits de l'Homme et l'affirmation de la Démocratie dans sa diversité.

Et non pas dans l'uniformisation. "

Pour l'intervenant, cette démocratie n'est pas un mot slogan que la Francophonie se contenterait d'agiter. Elle ne se réduit pas à des intérêts économiques, régionaux, militaires ou confessionnels. Les pays et les peuples qui la composent " partagent bien plus que l'usage d'une langue. Ils partagent les valeurs que celle-ci véhicule, dans leurs multiples expressions ".

S'agissant de l'Afrique, S.E. Kadré Désiré Ouedraogo, fort de son expérience diplomatique, rappelle que " la langue française a grandement contribué au rapprochement entre les 16 pays de l'Afrique de l'Ouest dans leur volonté de bâtir une CEDEAO forte et prospère ", lors même que cet ensemble regroupe des pays francophones, anglophones et lusophones.

S'agissant de l'Europe institutionnelle, on peut tourner le problème dans tous les sens, on peut plaider pour tous les multi ou plurilinguisme, on peut encourager l'apprentissage d'une ou plusieurs langues étrangères - et toutes ces démarches sont indispensables -, il n'en reste pas moins que, selon la célèbre formule d'Umberto Eco, plusieurs fois reprise lors de la Biennale : " La langue de l'Europe, c'est la traduction ".

En termes plus rustres, et pour souligner la place de la démocratie dans le jeu, cela revient à dire que tout citoyen doit pouvoir accéder à l'Europe dans sa propre langue.

À défaut, il y aura certes des Européens, mais jamais de citoyens européens.

De fait, en Europe, les couleurs démocratiques de la langue française sont anciennes. Entre de nombreux exemples historiques, Alain Vuillemin rapporte que c'est " en français que les intellectuels et que les militants nationalistes hongrois, polonais, tchèques, serbes, croates, grecs, roumains, albanais, bulgares, correspondent et complotent tout au long du siècle jusqu'à la complète indépendance de la Roumanie et de la Bulgarie en 1878, et de l'Albanie en 1912 ".

Il ajoute :

" Les "douze points" qui sont revendiqués en Hongrie en 1848, par les insurgés de Budapest, s'achèvent par ce cri : "Liberté, égalité, fraternité !" "

Edgar Fonck note que le même élan a pu prévaloir dans le pays qui accueille la Biennale :

" Lorsque la Belgique est fondée en 1830, la seule langue officielle est le français alors que la majorité de la population est flamande. "

Et en montrant comment le légitime usage du néerlandais, reconnu seconde langue officielle en 1898, est parfois animé aujourd'hui du seul souci d'éradiquer le français, il en appelle à une solution politique qui " implique l'application du principe de réciprocité. Les 300 000 francophones qui vivent en Flandre et les Flamands qui vivent en Wallonie - certains avancent le chiffre d'un million ! - doivent avoir libre accès à leur langue et à leur culture ".

C'est pour tenir compte de cette réciprocité que les vœux de la XXI^e Biennale peuvent se lire sur notre site en français et néerlandais.

Trois intervenants lient particulièrement les destins respectifs des langues et de la démocratie. Alain-G. Gagnon souligne les enjeux :

" La francophonie ne peut pas faire l'économie d'un débat de fond sur les processus de démocratisation. Au cours des prochaines années, la francophonie devra relever d'importants défis. Il faut doter la francophonie d'institutions démocratiques capables de prendre la mesure de la plurinationalité en confirmant son parti pris pour la diversité culturelle tout en étant en alerte face à la mondialisation dans l'élaboration des politiques gouvernementales. Il faudra voir à ce que les transformations en cours soient à la fois équitables et sensibles à la pluralité des identités et des appartenances au sein des divers ensembles politiques, et ce tant au niveau des nations historiques, de l'État-nation, de l'Union européenne, de la Francophonie qu'au sein même des Nations Unies. "

C'est dire que les enjeux ont une dimension mondiale parce qu'il faut que la réponse soit à la mesure de la mondialisation, mouvement de fond auquel il faut opposer la diversité des cultures.

Dans le rapport entre la langue et la démocratie, Joseph-Yvon Thériault pointe une différence fondamentale entre les États-Unis et l'Union européenne. En commentant les passages de De la démocratie en Amérique

qui montrent combien Tocqueville était soucieux de prendre en compte la langue dans ses analyses, l'intervenant n'en note pas moins que Tocqueville minimise la langue comme "opérateur de frontières politico-culturelles".

L'Amérique décrite par Tocqueville est "un immense continent dont le processus de construction transforme ceux qui y habitent dans "la même civilisation, la même langue, la même religion, les mêmes habitudes, les mêmes mœurs, et à travers lesquels la pensée circulera sous la même forme et se peindra des mêmes couleurs" ". Joseph-Yvon Thériault précise que cette "caractéristique - un continent sans frontières nationales - les États-Unis la tiennent de leur histoire particulière, celle d'être une "société du nouveau monde", une société "neuve". Dès le départ, les Fondateurs de l'Amérique ont en effet cru voir dans le nouveau continent une nouvelle terre promise où l'humanité pourrait se reconstruire sur des bases nouvelles, brisant les anciennes filiations et créant un homme nouveau".

Il n'en est pas de même de l'histoire européenne :

" Les nations [y] furent historiquement ces lieux où la démocratie a puisé, dans une même communauté de référence, de mémoire, de tradition, de langue, la substance que la civilisation moderne ne produisait pas spontanément. L'Europe est par excellence le lieu des nations. Alors que la démocratie américaine s'est aménagée et pensée à travers l'idée d'un réseautage infini des individualités humaines, la démocratie européenne a fait sienne l'interface des communautés politiques, des traditions et des langues nationales. On a ici une autre leçon de la démocratie. Pour que celle-ci fonctionne adéquatement, pour qu'elle ne se cristallise pas dans une pure administration des choses et des hommes, elle a besoin d'entretenir la pluralité des lieux qui lui donne vie. "

Pour les francophones du monde entier, l'un de ces lieux est l'Organisation internationale de la Francophonie. Et c'est dans une intervention sans concessions sur les défauts et les difficultés que Stéphane Lopez a dessiné un parallèle entre la Francophonie multilatérale et l'Union européenne. Pour ce qui regarde une définition juste de la langue, deux points de ce parallèle peuvent être soulignés. Le premier est négatif :

" L'Union européenne et la Francophonie multilatérale sont largement l'œuvre de chefs d'États et de ministres. Elles sont, à ce titre, des constructions élitaires (par opposition à populaires) qui

se sont patiemment (54 ans pour l'Union ; 35 pour la Francophonie multilatérale) élaborées, du sommet vers la base. Elles sont donc, trop souvent, perçues comme étant la chose de ceux qui les ont créées et qui siègent dans leurs instances : les mêmes chefs d'État, ministres et hauts fonctionnaires.

" Elles pêchent donc par leur caractère intergouvernemental.

" Malgré leurs organes parlementaires et le poids des États justement dans leurs décisions, leur légitimité démocratique n'est pas acquise au sein des populations.

" La société civile ne s'implique encore assez dans la construction européenne et dans la promotion de la francophonie.

" Sûrement est-ce, d'ailleurs, la conséquence d'une éducation des populations au multilatéral très insuffisante de la part des États. "

L'échec est clair. On ne peut se contenter d'une légalité démocratique, celle que confère l'élection ponctuelle. Faute d'une pleine légitimité démocratique - celle que confèrent l'adhésion des peuples, des citoyens -, les institutions vivent comme en vase clos, construisent des architectures savantes mais, aux yeux du commun des mortels, souvent vides de sens.

En regard, le propos de Stéphane Lopez contient aussi une des principales voies à suivre, celle de la nécessité de mieux connaître et mieux pratiquer le multilatéral et les valeurs qu'il porte :

" L'Union européenne et la Francophonie multilatérale reposent sur un même socle de valeurs. Héritières de l'humanisme et de l'universalisme européen du XVIII^e siècle, elles portent en elles et sur la scène internationale une vision alternative des rapports humains et à l'environnement, plus tolérante, moins agressive, plus sage peut-être. De cette sagesse qui s'acquiert dans les expériences douloureuses.

" Reflets aussi de la diversité de leurs États membres et donc de leurs équipes, l'Union européenne et la Francophonie multilatérale sont pareillement attachées à lutter contre les effets pervers de la mondialisation - l'aide au développement est l'une de leur contribution majeure - et, en particulier, contre sa tendance lourde à l'uniformisation culturelle et linguistique. "

Nous avons précédemment dit qu'il ne peut y avoir de démocratie sans prise de parole, les textes qui viennent d'être évoqués, cernent les conditions mêmes de ces prises de parole. Car il ne suffit pas que la parole soit libre - condition évidemment sine qua non (revoir ici le propos d'Edgar Fonck

) - il faut que les lieux où elle peut être prise existent, la sollicitent, la diffusent.

Et lieux doit s'entendre ici au sens le plus large du terme : lieu spatial, lieu institutionnel, lieu politique, voire au vieux sens de la rhétorique.

On mesure l'importance de ces remarques pour ce qui va maintenant nous occuper, c'est-à-dire tirer toutes les conséquences de la définition de la langue comme vision du monde, comme manière de vivre quant à la place du français en Europe. Sa place actuelle et celle à laquelle il peut prétendre.

2. QUELLE EST LA PLACE ACTUELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE EN EUROPE ?

Évoquer le passé pour réfléchir sur la place actuelle du français en Europe, ce n'est pas se tourner avec nostalgie vers des époques apparemment plus brillantes, c'est prendre en compte une histoire parce qu'elle explique en partie le présent et peut nous éviter des erreurs d'interprétation.

Les raisons du prestige

Alors que l'Europe s'ouvre vers l'Est et les pays libérés du totalitarisme soviétique, c'est une fresque assez impressionnante que dresse Alain Vuillemin. Impressionnante dans l'espace puisqu'elle concerne l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, la Grèce, la Hongrie, la Moldavie, la Roumanie, la Serbie, le Monténégro, la Slovénie, la Tchéquie et la Slovaquie. Impressionnante dans le temps, puisque c'est au Moyen-âge que remonte ce que certains appellent une " pré-francophonie ".

Pré-francophonie de dialectes d'oc et d'oïl liée à des mariages princiers. Ainsi " au XIIe siècle, le dialecte de l'Île de France est pratiqué à la cour du roi de Hongrie Béla III qui épouse successivement deux princesses d'origine française, Anne de Châtillon puis Marguerite Capet, fille du roi de France Louis VII. L'anglo-normand avait gagné la Dalmatie, dès le Xe siècle, avec les premières incursions normandes à partir de la Sicile et du sud de l'Italie. Du XIIIe au XVe siècles, ce sont les parlers angevin, tourangeau et poitevin qui se répandent en Europe centrale et dans les pays balkaniques avec les princes de la dynastie des Capétiens-Anjou " .

Du point de vue des dates, c'est l'occasion de citer Robert Massart qui rappelle que vers l'an mil, " "Bruoc-Sella", l'établissement dans les marais " est un hameau brabançon relevant d'un fief de Charles de Basse-Lotharingie, duc de Brabant et prince français, et que " des écrits en langue française sont attestés à Bruxelles dès le XIIIe siècle : il s'agit de chartes, d'actes officiels et de contrats " .

Alain Vuillemin poursuit en précisant que la diffusion du français est aussi le fait de missions et d'ordres religieux. Les croisades prolongeront ce mouvement. Au total :

" À la fin du Moyen-âge, dans le Sud-est européen, au XIVe et au XVe siècles, le français était devenu la langue internationale des transactions. "

À partir du règne de François Ier la situation change : " ce sont les événements qui se produisent en France qui vont prédéterminer la prépondérance du français "moderne" et sa diffusion dans l'ensemble de l'Europe ". En 1539, le français devient la langue de l'administration royale et son état moderne se fixe au XVIIe siècle. En 1685, la révocation de l'Édit de Nantes " provoque l'expatriation de quelques 200 000 à 300 000 protestants français, huguenots, jusqu'en Pologne, en Russie, en Autriche, en Bohême, en Hongrie, en Transylvanie ". Plus tard, la Révolution, l'Empire, la victoire de 1918, la défaite de 1940 marqueront les étapes positives ou négatives de la présence du français en Europe.

Et Alain Vuillemin souligne que ces circonstances ont préparé l'essor des riches littératures européennes d'expression française en ces régions :

" Sans que ce recensement ait été absolument exhaustif, le premier Inventaire bibliographique de la littérature bulgare d'expression française a identifié 3805 ouvrages et 2546 articles qui ont été publiés en français par des Bulgares entre 1842 et 1995. Rien que pour la Roumanie, on estime que le patrimoine de la littérature roumaine écrite en langue française pourrait comporter quelques 200 000 références bibliographiques. Si on ajoute ce qui a pu avoir été écrit depuis les origines en français en Albanie, en Bosnie, en Croatie, en Grèce, en Herzégovine, en Hongrie, en Serbie, au Monténégro, en Slovaquie, en Slovénie, en Tchéquie, c'est un patrimoine littéraire considérable qui existerait. S'il était jamais inventorié, les Français y découvriraient le regard - certainement très nuancé - que d'autres Européens ont porté sur eux. "

Mariana Perisanu confirme l'importance de ces littératures francophones qui " n'ont plus rien de périphérique et forment un immense corps littéraire mondial décentralisé ".

En traitant d'auteurs roumains ou d'origine roumaine, elle prend des exemples d'autant plus emblématiques pour la diversité des usages du français que, à côté d'auteurs célèbres, comme Tristan Tzara, Emile Cioran, Eugène Ionesco, elle évoque des auteurs moins connus, comme Dumitru Tsepeneag, Panaït Istrati ou Georges Astalos. Panaït Istrati - un " Gorki balkanique " selon Romain Rolland, - mêle de nombreux mots, expressions ou dictons roumains à son français. Et " cette autre voix, ce bruit expliqué qui ne gêne pas la compréhension, attise la curiosité du lecteur et le plonge dans un français roumanisé ou créolisé, tel que l'écrivain le sentait et parlait ". Joseph Kessel, qui l'appellera " le prince des vagabonds ", " avoue avoir aimé chez son ami Istrati "la révolte organique", "une sainte fureur qu'il publia et fit éclater", son horreur de l'injustice, sa générosité, sa sagesse d'Orient et sa sérénité ". De Georges Astalos, Mariana Perisanu écrit : " le passage du national à l'universel s'est opéré par l'intermédiaire du véhicule francophone, de cette langue "dont les structures normatives excluent toute ambiguïté d'expression et d'interprétation" constate ce roumain traduit en 20 langues et joué dans les quatre coins du monde ".

De même, le travail en cours de Jacques Chevrier, à la Sorbonne, et de Ursula Moser, à l'Université d'Innsbruck, sur les écrivains étrangers écrivant en français, souligne que la littérature " nationale " ne pourra pas toujours marginaliser, voire ignorer, les littératures francophones. C'est donc un très vaste ensemble qui existe mais qui n'est pas encore assez visible, du moins vu de France.

Dans la longue histoire qui porte encore de tels fruits, on souligne généralement la place particulière du Siècle des Lumières. Au contraire, Manfred Peters pense qu'il n'est pas pertinent d'en revenir au seul XVIIIe siècle :

" Comparer l'Europe d'aujourd'hui à la grande, prestigieuse mais illusoire Europe francophone des Lumières, c'est oublier que cette dernière n'existait qu'à travers ses intellectuels et ses nobles. À cette époque, seuls quelques millions d'élus parlaient effectivement le français. "

Aussi est-il intéressant que Marc Wilmet, bien que marquant l'importance de ce siècle et évoquant - nous l'avons déjà dit - le célèbre Discours de Rivarol, s'attarde plus longuement sur l'autre Discours primé, celui de l'Allemand Schwab :

" [...] ses réponses aux trois questions bien connues : "1° Qu'est-ce qui a fait de la langue française la langue universelle de l'Europe ? 2° Par où mérite-t-elle cette prérogative ? 3° Peut-on présumer qu'elle la conserve ?" ne manquaient pas de prescience. Écoutez ainsi :

"Les autres langues qui sont en concurrence avec la langue française ne peuvent enlever à cette langue le rang qu'elle occupe que dans les cas suivants : il faudrait ou qu'elle vînt à s'altérer, ou que la culture d'esprit fût négligée dans la nation qui la parle, ou que cette nation perdît de son influence politique, ou que sous ces trois rapports une nation voisine reçût un accroissement proportionnel".

" Schwab précisait enfin dans sa péroraison (une lucidité égalée en France par le seul Chateaubriand) :

" "Ceci ne doit s'entendre que de l'Europe ; car la langue anglaise peut, en suivant le rapport des accroissements de l'Amérique septentrionale, y acquérir un empire prodigieux". "

Bien plus que le seul texte de Rivarol, qui les enchantent de leurs mérites, les Français auraient dû et devraient toujours méditer celui de Schwab, qui les invite à la vigilance et à l'effort. Sans s'y référer explicitement, c'est à ces propos essentiels que renvoient tous les intervenants de la XXI^e Biennale de la langue française quand ils considèrent le français aujourd'hui.

Les constats du déclin

Les chiffres sont impitoyables, et il est préférable de les regarder en face.

Victor Ginsburgh les rappelle avec une particulière netteté. En 1986, les premiers jets des textes de l'administration de l'Union européenne étaient pour 26 % en anglais, 11 % en allemand et 58 % en français. En 2002, les chiffres sont de 57, 4 % en anglais, 4, 6 % en allemand et 29, 1 % en français. À quelques unités près, l'anglais et le français ont échangé leur pourcentage, donc leur place en Europe.

Les faits historiques confirment ce déclin et les situent dans une perspective plus large. Marc Wuilmet

:

" Le déclin du français sur la scène internationale commence en 1919, lors de la signature du traité de Versailles, lorsque l'anglais est admis à côté du français en remerciement de l'intervention américaine aux côtés des Alliés de la première guerre mondiale. "

Alain Vuillemin précise que Clémenceau obtint malgré tout que " les textes en français des traités de Versailles (avec l'Allemagne), de Saint-Germain (avec l'Autriche), de Trianon (avec la Hongrie), de Neuilly (avec la Bulgarie) et de Sèvres (avec la Turquie) soient la seule version de référence au cas où des contestations surgiraient ". Et cela participe de l'apogée du français dans les pays de l'Est européen, du développement de cette très riche littérature d'expression française dont nous avons déjà relevé l'importance.

Mais, Alain Vuillemin constate aussi :

" La défaite de 1940 face à l'Allemagne, au début de la seconde guerre mondiale, sera fatale. La France perd une grande partie de son prestige et de sa langue aussi. En 1947, les traités de Paris avec la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie et la Finlande sont rédigés en anglais, en russe et en français, mais seules les deux premières versions font foi sur le plan juridique et diplomatique. "

Autres illustrations, et confirmations exprimées lors de la Biennale :

- Louise Beaudoin rappelant que " l'utilisation du français dans les organisations internationales est en chute libre ".
- Janina Zielinska obligée de constater, malgré qu'elle en ait, que le français se situe aujourd'hui en troisième, voire en quatrième position dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, loin de sa place antérieure ;
- Alain-G. Gagnon empruntant à Raoul Marc Jennar le fait que les accords de partenariat économique régional entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), se déroulent en anglais, lors même que cet espace, ses populations et ses États sont très largement francophones ;
- Erich Weider éprouvant une saine colère contre les menaces qui pèsent sur l'équilibre linguistique de la Confédération helvétique où de nombreux responsables économiques et politiques verraient d'un bon œil l'anglais devenir ce que l'un d'eux a pu appeler " la langue du voisin en Suisse " ;
- Robert Massart décrivant une langue française prise, à Bruxelles, entre le marteau de revendications flamandes et l'enclume de l'anglo-américain diffusé par les fonctionnaires internationaux, et citant une équation qui mérite peu son nom : " Un peu moins de français pour un peu plus de néerlandais... égale beaucoup plus d'anglais. "
- Edgar Fonck insistant sur les nombreuses ressources francophones qui ont disparu en Flandres depuis une trentaine d'années, et sur le fait que la langue des quelques 300 000 francophones de cette partie de la Belgique soit traitée comme une langue étrangère et non comme l'une des langues du royaume.

D'autres auteurs, d'autres assemblées, réunions, colloques, et depuis longtemps déjà, ont avancé de tels constats. En prendre conscience est un premier pas. Mais les travaux de la Biennale sont allés plus loin, ont visé plus large pour comprendre quelles pesanteurs, quelles forces, quelles " logiques " internes et externes travaillaient à ce déclin.

Les " logiques " qui travaillent au déclin

Le terme de logique n'est pas hors de propos. Quand des pesanteurs, des forces, des courants divers, souvent indépendants les uns des autres, travaillent à un même objectif, surtout si cet objectif n'est pas explicitement exprimé, reconnu, avoué, c'est que quelque chose se passe sur

quoi les individus finissent par ne plus avoir de prise, que cette impuissance soit une réalité ou seulement une impression.

Ces genres de logiques travaillent rarement pour quelque chose de meilleur, mais travaillent toujours efficacement pour le pire. Et c'est bien ce dont il est ici question.

Derrière de telles logiques, on ne peut négliger les actions de forces politiques qui sont, elles, très identifiables.

Alain-G. Gagnon désigne clairement quatre temps forts de la construction européenne : " 1) la marchandisation de l'économie avec peu d'égard pour les populations nationales moins nanties ; 2) la centralisation des pouvoirs à Bruxelles et à Strasbourg ; 3) l'imposition de normes juridiques uniformes présentées comme neutres ; 4) l'accession de l'anglais comme langue de prestige incontestée alors que l'usage du français est en voie de connaître des reculs importants au sein des organisations internationales et supranationales. "

De même Jean R. Guion dénonce la tendance à " transformer les Droits de l'Homme et la Démocratie en un fer de lance guerrier, un fer de lance qui viendrait légitimer "l'uniformisation" tant recherchée par certaines économies ", une uniformisation qui, le souligne-t-il, " appelle en définitive au choc des civilisations ".

Ces forces se conjuguent avec des pesanteurs linguistiques et culturelles redoutables que Françoise Wuilmart décrit en nous renvoyant implicitement à nos propres responsabilités :

" Il me semble en effet que pour mieux accueillir toutes ces différences si passionnantes et sans lesquelles le monde et la vie seraient bien ternes, avec toutes leurs vaches grises, il faut plus que jamais songer à préserver et à développer la richesse du français. Comme pour bien d'autres langues, la tendance est à l'appauvrissement, au nivellement par le bas, là aussi. Je ne cesse de répéter à mes étudiants que "Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, Et les mots pour le dire arrivent aisément"... Hélas, dans les classes, les mots viennent de moins en moins aisément, ce qui présuppose que la précision des concepts est à l'avenant et que la pensée est de moins en moins fine et subtile dans les têtes de ceux que nous devons former.

Force est de constater qu'on lit de moins en moins, surtout les classiques, que l'on adopte vite et par facilité les néologismes d'origine étrangère et que prospèrent les technoclectes de préférence anglais. "

L'impact de ces actions et de ces pesanteurs s'étend à tous les usages de la langue. Manfred Peters met l'accent sur un point particulièrement important, sans doute l'un des plus importants, lequel, lui aussi, nous renvoie à nos propres responsabilités :

" Les scientifiques qui veulent participer aux démarches les plus avancées ou au moins obtenir l'information sur les recherches de pointe, doivent passer par la langue du pouvoir monétaire.

" Néanmoins, en tant que véhicule de la pensée, le français demeure indispensable pour ceux dont il est la langue maternelle. Rares sont les chercheurs qui peuvent s'exprimer avec la même précision, la même finesse en français et en anglais. Pour la plupart de ceux-ci, l'utilisation d'une autre langue que leur langue maternelle cause un préjudice à la qualité de leur travail. L'expression de leurs idées est moins nuancée, peut-être même incomplète ou maladroite.

" Si les scientifiques et techniciens francophones ne s'expriment plus qu'en anglais, la situation pourrait aboutir à une catastrophe, à la régression et à la chute d'une culture. Nous sommes face à un problème moral d'une grave importance qu'aucun scientifique n'a le droit d'ignorer. Pour contrer ce phénomène d'aliénation linguistique [souligné par nous], chaque érudit doit refuser, de façon individuelle et collective, de s'asservir aux volontés d'une super-puissance. Chaque savant doit avoir la volonté de maintenir vivante la langue française au service de la science et de la technologie. "

Mais il est aussi d'autres logiques de déclin qu'il faut se garder de négliger. La pure et simple sottise en est une déterminante.

Erich Weider la débusque avec verve :

" Oui, ce cas suisse du Wy, vin, vino mouillé, coupé, trafiqué en wine peut se reproduire à l'échelle européenne. C'est pourquoi j'espère que les pays producteurs sauront défendre encore longtemps dans leurs langues respectives, c'est-à-dire non seulement leurs appendices suisses Wein, vin, vino, mais aussi leur vino (malgré l'homonyme d'Amérique latine),
vinho, κρασι
(krassi),
bor
, sans oublier le maltais
inbid
et tous nos merveilleux dialectes porteurs authentiques de la véritable culture populaire. "

Stéphane Lopez dénonce les " cortèges de raccourcis et de stéréotypes fantasmagoriques " :

" C'est l'image du fonctionnaire européen occupé à s'interroger sur le diamètre du concombre communautaire ou à rogner sournoisement la souveraineté démocratique du citoyen ; c'est le cryptocolonialisme francophone ou la "pompe Afrique" (lire "à fric") de la Francophonie multilatérale. "

Et sur ce dernier stéréotype il précise :

" Héros et hérauts de l'indépendance de leurs États, les fondateurs de la Francophonie multilatérale se retournent certainement dans leurs tombes d'entendre une aussi monstrueuse contre-vérité historique. Il faut être ignare pour imaginer Senghor et Bourguiba créer un instrument colonial au service de l'État dont ils venaient de se libérer. "

Enfin Marc Wuilmet ne craint pas de nous renvoyer à nos faux semblants pour nous obliger à les regarder avec plus de lucidité :

" On a beaucoup parlé ici de "diversité culturelle" et de l'enrichissement qu'elle procure. C'est évidemment un attrape-mouches. Il n'y a pas d'exemple où un pays cède spontanément sa position dominante. [...] La France vient au multiculturalisme et au multilinguisme contrainte et forcée. "

Mais de toutes ces logiques, la plus redoutable parce que la plus insidieuse, est celle du silence. Joseph-Yvon Thériault la débusque dans toutes ses conséquences :

" Dans ce mimétisme américain où l'Amérique trace la voie à l'Europe, dans cette proposition, à peine voilée, de construire les États-Unis d'Europe, l'on assiste à un étrange silence sur la langue. Ulrich Beck [...] énumère un ensemble de traits caractéristiques qui seraient indifférents en Amérique - l'origine, la couleur de la peau, la nation, la religion, le sexe - et incite les Européens à adopter de pareilles attitudes identitaires. Il ne dit rien toutefois sur la langue, comme si elle était indifférente à la construction d'une Europe cosmopolite. Même chose pour son compatriote Jürgen Habermas qui perçoit dans la construction européenne une avancée pour l'agir communicationnel, c'est-à-dire une Europe politique dont la démocratie délibérative irait au-delà des identités nationales en s'appuyant uniquement sur l'adhésion à des valeurs politiques communes : "le patriotisme constitutionnel". Rien n'est dit ici sur la langue, ou sur les langues qui présideraient à cette démocratie postnationale, pourtant essentiellement communicationnelle.

Il se pourrait que ce silence sur la langue cache un non-dit sur la construction européenne et particulièrement sur l'hypothèse de la leçon d'Amérique de Tocqueville : "l'Amérique comme avenir de l'Europe". "

Et Joseph-Yvon Thériault propose d'inverser les termes de cette leçon pour dégager "une leçon européenne" de la démocratie, fort différente de l'Amérique états-unienne, plus porteuse d'avenir et, paradoxalement, à laquelle se raccrocherait aujourd'hui les propositions linguistiques et sociétales de la francophonie d'Amérique, notamment celles du Québec. "

Ce dernier texte, comme ceux qui le précèdent, est lucide sur la situation du français dans la construction européenne. Mais, toujours comme ceux qui le précèdent, on y trouve un refus de s'accommoder du déclin, un refus de renoncer. Les "logiques" du déclin ne sont pas inéluctables. Et tous répondent oui à la question lucidement posée par Robert Collignon : "La langue française a-t-elle encore un avenir ? "

3. QUELLE PEUT ÊTRE LA PLACE DE LA LANGUE FRANÇAISE

EN EUROPE ?

Dans son intervention, Victor Ginsburgh cite un essai peu connu, d'un Genevois né à Paris, Alphonse de Candolle. Ce texte est très intéressant pour au moins deux raisons : il a été publié en 1873, soit un siècle après les Discours de Rivarol et de Schwab (1784), et il est sans concession pour le français. Le reprendre dans cette synthèse ne correspond pas à une erreur de plan, un simple prolongement de la partie précédente, une nouvelle prise en compte du déclin. Bien au contraire, la clarté de l'analyse - qui prolonge un siècle après celle de Schwab - permet de poser les bonnes questions. Donc d'espérer apporter des réponses efficaces.

Une analyse sans concession

Alphonse de Candolle, *Avantage pour les sciences d'une langue dominante et laquelle des langues modernes sera nécessairement dominante au XXe siècle* .

Extrait cité par

Victor Ginsburgh

:

" Aux XVIIe et XVIIIe siècles, il existait des motifs pour faire succéder le français au latin dans toute l'Europe. C'était une langue parlée par une grande proportion des hommes instruits de l'époque, une langue assez simple et fort claire. Elle avait l'avantage d'être voisine du latin, qu'on connaissait à merveille. Un Anglais, un Allemand avait tout naturellement appris la moitié du français en apprenant le latin. Un Espagnol, un Italien en savait d'avance les trois quarts. Si l'on soutenait une discussion en français, si l'on publiait dans cette langue, tout le monde comprenait.

" Dans le siècle actuel [le XIXe siècle], la civilisation s'est beaucoup étendue au nord de la France et la population s'y est augmentée plus qu'au midi. L'emploi de la langue anglaise a triplé par le fait de l'Amérique. Les sciences sont de plus en plus cultivées en Allemagne, en Angleterre, dans les pays scandinaves et en Russie.

" Sous l'empire de ces nouvelles conditions, une langue ne peut devenir dominante que si elle réunit deux caractères : 1) avoir assez de mots ou de formes germaniques et latine pour être à la portée, à la fois, des Allemands et des peuples de langue latine ; 2) être parlée par une majorité considérable d'hommes civilisés. Outre ces deux conditions essentielles, il serait bon,

pour le triomphe définitif d'une langue, qu'elle eût aussi des qualités de simplicité grammaticale, de brièveté, de clarté.

" L'anglais est la seule langue qui puisse dans cinquante ou cents ans, offrir toutes ces conditions réunies (...) La prépondérance future de la langue anglo-américaine est évidente : elle sera imposée par le mouvement des populations dans les deux hémisphères. "

On le voit : la potion est amère. Mais pour qu'elle soit salubre, il faut la boire.

C'est pourquoi Marc Wilmet ne s'embarrasse pas de circonvolutions et en trois remarques, il balise exactement le trajet :

" Premier point. Il n'existe plus qu'une langue supranationale, et ce n'est pas la nôtre. Dommage, mais tant pis. On ne fera jamais machine arrière. Le français ne retrouvera jamais le statut qu'il a perdu. [...]

" Deuxième point. Le français reste parmi quelques autres (5 ou 6) une langue internationale et il faut qu'il le reste. Comment ? En convainquant, pardi, les autres langues de statut international de s'allier avec nous. Encore faudra-t-il - foin d'angélisme - qu'elles y trouvent leur intérêt. [...]

" Troisième point. L'anglais n'est pas à l'abri. Un rapport du British Council prévoit qu'il devra céder sa situation hégémonique vers 2050 (probablement au bénéfice du chinois, et peut-être aussi de l'arabe). "

Le français peut et doit rester une langue de statut international. C'est un objectif que tous les intervenants de la Biennale ont explicité. Leurs propositions envisagent deux dynamiques, - faut-il dire deux fronts, au sens militaire du terme ?

Une dynamique d'innovation en pédagogie et en politique des langues

Tous les intervenants ont, à un moment ou à un autre, parlé du rôle de l'école au sens le plus large du terme : aussi bien de l'école de langue maternelle que de langue seconde ou étrangère. Marc Wilmet ne va pas dans le sens du politiquement convenu et souligne ainsi un vrai problème, un débat trop souvent escamoté :

" 1° (J'omet le cas idéal - mais rarissime - des enfants nés dans un milieu multilingue et qui deviendront multilingues sans presque s'en rendre compte.) Pour la majorité des autres enfants, l'école n'est pas le lieu d'enseigner une langue. Elle devra se contenter des bases, faute de quoi l'apprentissage d'une ou plusieurs langues étrangères se fera au détriment de matières plus essentielles, comme le français, l'histoire, les mathématiques (une sottise proférée en plusieurs langues reste... une sottise).

" 2° L'anglais devra être enseigné (je m'écarte sur ce point d'Hagège) par priorité, mais l'anglais conversationnel - basic english ou lingua franca, comme vous voulez - des portiers d'hôtel et des joueurs de tennis. "

Les intervenants professeurs de français langue étrangère, tous liés par diverses responsabilités à la très essentielle Fédération internationale des professeurs de français, plaident pour un enseignement renouvelé dans ses pratiques et ses objectifs. Janina Zielinska pense qu'il faut travailler en concertation avec tous les partenaires concernés et Raymond Gevaert

en fonction de l'identité propre du français et de sa dimension francophone. Après tant d'autres et avec l'espoir que cette situation finisse par s'inverser, ils regrettent que la mobilisation pour le français en France ou en Belgique ne soit pas à la hauteur de ce qu'elle est dans les autres pays, francophones ou non.

Robert Massart insiste sur le fait que les communautés d'origine immigrée représentent près du quart de la population totale de la région de Bruxelles et que 95 % de ces populations envoient leurs enfants à l'école francophone. Du coup les enseignants des écoles primaires se retrouvent désarmés en dépit de leurs qualités et de leur bonne volonté car ils ne savent pas gérer des classes aussi linguistiquement hétérogènes. D'où une proposition précise :

" Depuis quatre ou cinq ans, il existe une option "didactique du FLE" dans la formation de ce que nous appelons ici les "régents littéraires" - les professeurs de collège chargés de l'enseignement du français. À mon avis, cette formation serait plus à sa place et plus utile dans le programme de formation des futurs instituteurs. "

Stéphane Lopez rapporte que l'Organisation internationale de la Francophonie est très impliquée dans cette action en Europe :

" En effet, dans le cadre d'un plan pluriannuel de promotion du français dans l'Union européenne, signé au niveau ministériel, avec la France, la Communauté française Wallonie-Bruxelles et le Grand-Duché de Luxembourg, le 11 janvier 2002, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie coordonne et met en œuvre un vaste programme par lequel elle aide les institutions européennes et les États membres de ou candidats à l'Union européenne à accroître chez leurs experts en questions communautaires, l'usage du français.

" L'action, déployée dans 25 États et 11 institutions, se décline en une large palette d'activités et concerne des milliers de fonctionnaires européens ou des États à Strasbourg, Bruxelles, Luxembourg et dans les capitales européennes. "

Dans ces rapports entre les langues, il va de soi que tout doit être réciproque.

Défenseur de la place du français en Flandres, Edgard Fonck ne demande rien d'autre : " Tant les associations francophones en Flandre que les associations flamandes en Wallonie doivent être associées " aux accords nécessaires. Une fois encore, on consultera ici les vœux de la Biennale.

En revanche, quand un rapport du ministère français de l'éducation nationale, publié en 2004, et cité par Victor Ginsburgh, révèle que " la connaissance des langues étrangères chez les jeunes de 15 à 16 ans est en diminution en France, par comparaison avec d'autres pays européens ", on ne peut qu'être inquiet pour la réciprocité.

Les stratégies de cette réciprocité sont diverses. L'une d'elle consiste à ne pas se contenter d'un affrontement direct avec l'anglais. Roland Eluerd le rappelait lors de la séance d'ouverture :

" L'adversaire n'est pas la langue anglaise, l'adversaire est la langue unique. "

Marc Wilmet souligne que l'anglais est lui-même menacé, qu'il " est d'ores et déjà embarqué sur le même bateau et qu'il n'a pas intérêt à plomber nos barques ". Et, en homme bien habitué

aux contacts culturels internationaux tout autant qu'à la promotion de la culture française,
Michel Ocelot

rappelle que l'anglais est " en partie d'origine française ", et qu'il " installe dans le monde des racines et des mots français ". Ce qui, remarquons-le, prolonge une remarque d'Alphonse de Candolle tout en la redressant en faveur du français.

Cette réciprocité nécessaire peut jouer à l'intérieur de la francophonie elle-même. C'est un vibrant plaidoyer que Françoise Wuilmart adresse à la Biennale :

" Ne pourrait-on faire en sorte que le français exploite les germes de créativité présents en lui, qu'il aille puiser dans les autres langues de la francophonie les mots ou les formules imagées qu'il n'a pas à son actif en France, et combattre ainsi un purisme stérilisant ? Pourquoi avoir honte de nos belgicisms si savoureux comme aubette, drève ou bien endéans que possède encore l'anglais avec

within

ou l'allemand avec son

innerhalb

, pourquoi éviter notre verbe si couramment utilisé dans le français de Belgique :

prester

, pourtant absent de dictionnaire à côté de

prestation

? Pourquoi avoir honte de termes aussi précis mais rejetés par quelques pontes puristes alors qu'ils sont si éloquents et qu'il est si frustrant de devoir les éviter sous prétexte de "bien parler"

? Pourquoi le français ne se laisserait-il pas féconder, incestueusement peut-être, par ses sœurs créoles, pidgin ou canadiennes, pourquoi ne retournerait-il pas à ses pléthoriques racines et n'irait-il pas puiser chez un Rabelais, un Villon tous ces vocables oubliés, pittoresques, concrets, imagés et précis dont notre langue fervente d'abstraction manque parfois cruellement ? "

S.E. Kadré Désiré Ouedraogo lui fait écho :

" Nul doute que la langue française, qui, comme toute langue, est profondément enracinée dans une riche culture, est indissociable de cette culture et de son histoire. De même, les langues nationales de tous les pays qui ont adopté le français comme langue de travail et de communication demeurent-elles des valeurs ancrées au plus profond de leur culture propre. C'est dire que la langue française sera d'autant plus riche qu'elle côtoiera ces langues et ces

cultures autres, si différentes. [...] On doit le dire avec force, les langues nationales africaines ne doivent pas mourir, mais au contraire vivre pour participer à l'enrichissement collectif de notre patrimoine commun qu'est la langue française. "

Dans cet esprit de réciprocité, deux stratégies ont été particulièrement soulignées.

La première est pédagogique. Elle porte sur la compréhension passive de l'autre.

" Une solution idéale pour la compréhension mutuelle et l'ouverture à l'Autre serait un acquis passif de sa langue, passif mais approfondi ", propose François Wuilmart. Et elle ajoute : " Inversement, l'Autre connaîtrait ma langue à moi, le français, au point de saisir mon message à la perfection, tout en étant incapable de s'exprimer aussi bien que je le fais dans ma langue maternelle ".

Marc Wilmet demande qu'une " brochette de langues [fassent] l'objet d'un apprentissage voué à la compréhension passive (ou, si l'adjectif était mal perçu) à un multilinguisme d'intercompréhension. Parmi elles, au moins une langue germanique supplémentaire (l'allemand de préférence ; le néerlandais en Belgique, si d'aucuns le souhaitent) et une langue slave (dans l'état actuel de l'Europe, le polonais). "

La seconde est politique. Michel Ocelot pense que les instances de la langue française devraient s'ouvrir plus largement " à des observateurs des pays latins et de la Grèce, une fraternité à cultiver ".

Marc Wilmet va dans le même sens :

" Les langues romanes doivent conclure un pacte mutuel relativement à cette forme d'apprentissage [la compréhension passive]. Avec un peu de bonne volonté des locuteurs, l'intercompréhension entre un Français et un Italien, un Espagnol, même un Portugais, voire un Roumain ne serait pas la mère à boire. "Rien ne me choque plus", disait un jour Umberto Eco, "que d'entendre un Français et un Italien converser ensemble en anglais". Le but final est qu'un

maximum de gens puissent s'exprimer dans leur langue et être compris par un maximum d'interlocuteurs ou d'auditeurs. "

Et Marc Wilmet de souligner que " les romans sont 174 millions en Europe (contre 69 millions d'anglophones natifs) " .

C'est un point où les analyses des linguistes peuvent recouper des propositions politiques innovantes comme celles que développe Victor Ginsburgh.

Le constat initial est clair : " En mai 2004, l'Europe est passée de 11 à 20 langues. " Bientôt, c'est 25 langues qu'elle devra gérer. Le coût d'une armée de traducteurs et d'interprètes est souvent rappelé et l'intervenant a garde de le négliger. Mais alors que ce rappel sert souvent d'élan à un plaidoyer pour une langue unique - inutile de préciser laquelle -, Victor Ginsburgh, en son nom et en ceux de Jan Fidmorc et Shlomo Weber, aboutit à un tout autre projet (si tant est que la précédente " solution " pouvait passer pour un projet).

Une analyse rigoureuse de la situation des langues européennes révèle en effet quelques données fondamentales.

Dans l'Europe à 15, environ 208 millions de personnes connaissent l'anglais, 128 le français, 118 l'allemand, 62 l'italien et 56 l'espagnol ; une Europe à 25 conservera la place de l'anglais (224 millions) mais l'allemand (132) dépasse alors le français (130), les autres langues restant inchangées, ce qui signifie qu'elles perdent du terrain sur les trois premières. Mais l'espagnol rétablit largement sa position au niveau mondial et devient alors la deuxième langue européenne la plus parlée après l'anglais.

Si l'on considère cette situation, on pourrait dire par l'autre bout de la lorgnette, ce qui apparaît ce ne sont plus des utilisateurs mais des " exclus linguistiques ", catégorie sociale préoccupante :

" Au mieux, les "exclus linguistique" seront indifférents aux décisions prises à Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg. Au pire, ils se sentiront aliénés par le processus politique " .

D'où l'intérêt d'une juste saisie des taux d'exclusion exposés par Victor Ginsburgh. Rapportés à une Europe à 15 (soit environ 377 millions d'habitants), on constate que l'usage unique de l'anglais exclurait 45 % des habitants, du français 66 % et de l'allemand 69 %. Rapportés à une Europe à 25 (452 millions d'habitants), ces pourcentages sont respectivement 50 %, 71 %, 71 %. Pour une Europe à 28 (547 millions d'habitants), ils deviennent 56 %, 75 %, 75 %. Il est donc clair que l'emploi d'une langue unique, même s'il s'agit de l'anglais, contribue à une exclusion de plus en plus grande des citoyens au fur et à mesure de la construction européenne.

En revanche, si l'on raisonne sur l'emploi de deux ou trois langues, les données changent complètement. Pour s'en tenir à une Europe à 25, les chiffres deviennent : 38 % d'exclus linguistiques si l'Europe officielle est en anglais et en français, 37 % si elle est en anglais et en allemand, et seulement 26 % si elle est dans les trois langues. L'ajout d'une quatrième langue change évidemment la donne dans chaque pays concerné (Italie, Espagne, Portugal...) mais ne modifie pas les chiffres précédents puisque ces langues débordent peu de leurs espaces nationaux.

Ces chiffres sont essentiels pour apprécier les politiques linguistiques possibles. Victor Ginsburgh donne des pistes qu'il appartient à chacun de soupeser et, le cas échéant, d'essayer de faire prévaloir pour l'avenir de l'Europe :

- " Il ne peut être question d'ignorer certaines langues, mais il faut songer à simplifier la communication entre ethnies de langues différentes. "
- " À la question "anglais comme lingua franca" il faut résolument répondre "non". Le degré d'exclusion de certains citoyens européens serait insupportable. "
- " La solution que nous proposons [...] consiste à gérer de manière centralisée trois langues de travail, l'anglais, l'allemand et le français, parce que ce sont celles qui permettent de réduire sensiblement l'exclusion des la plupart des pays de l'espace européen et parce que ce sont par excellence des langues pivots à partir desquelles les traductions peuvent se faire plus aisément vers les autres langues de l'Union. "
- " On pourrait aussi imaginer de passer à cinq langues "centrales" en incluant l'espagnol et le polonais. "

Une dynamique au service de la diversité

Le combat pour la diversité linguistique, culturelle et intellectuelle est, nous l'avons déjà dit,

toujours présent dans les rencontres de la Francophonie. Nous avons également vu qu'il ne faut pas se contenter d'en faire un slogan.

Il est donc utile que Janina Zielinska souligne à propos de l'enseignement du français en Europe centrale et orientale qu'il doit être en résonance avec la démocratisation de l'éducation.

Que Erich Weider et Edgard Fonck décrivent chacun une démocratie en péril, le premier par l'insidieuse pénétration de l'anglais en Suisse, le second par les attaques contre le français en Flandre.

Que Mariana Perisanu salue dans les écrivains français d'origine roumaine " un réseau décentralisé tissé par des auteurs errants dont les fictions n'appartiennent à personne et nous apprennent à conjuguer la mondialisation avec la diversité plutôt qu'avec l'uniformisation ".

Que Jean R. Guion en appelle à une plus libre circulation des personnes dans l'espace francophone parce que il y va " de l'avenir de nos cultures et par là du futur de nos libertés ! "

Que S.E. Kadré Désiré Ouedraogo formule le même appel d'une " plus grande ouverture des pays développés francophones à l'égard de ceux du Sud en matière d'échanges économiques, et surtout de formation universitaire et de recherche ".

Que la XXIe Biennale reprenne ces appels dans plusieurs de ses vœux.

Que Philippe Busquin et Manfred Peters appellent à considérer la place de la langue française dans les sciences.

Que la XXIIe Biennale inscrive cette exigence en thème de sa rencontre de 2007.

Mais, en dernière instance, c'est aux pouvoirs politiques qu'appartient la capacité d'accepter ou de refuser, de prendre ou non les mesures nécessaires.

Michel Ocelot le rappelle et son propos qui concerne l'orthographe peut être étendu à tout le champ des politiques linguistiques :

" Il est bon que l'État se mêle de ces questions. D'une part, c'est une tradition en effet dans l'histoire de cette langue, d'autre part c'est le devoir de nos élus de travailler à un intérêt supérieur que les individus ne peuvent guère maîtriser (bien qu'ils aient leur part, comme nous en ce moment). "

Frank Wilhelm fait retour sur l'histoire du Grand-Duché de Luxembourg pour rappeler que, devenu indépendant en 1839, il perd la même année " son dernier quartier spontanément francophone ", la future Province du Luxembourg en Belgique :

" Depuis, la population autochtone est uniquement germanophone (dialectophone) et il a fallu, en 1843, un acte de volontarisme politique de la part du jeune État pour jeter les bases d'un enseignement bilingue, où le français fut maintenu à côté de l'allemand. "

Pour dénouer la situation dans son pays, c'est aussi vers la puissance publique que se tourne Edgar Fonck

:

" Nous appelons nos responsables politiques à mettre en œuvre des moyens, notamment culturels, afin de permettre à nos deux grandes communautés de mieux se connaître et de s'apprécier d'avantage. "

Et son compatriote Robert Massart ajoute que " l'intégration harmonieuse des jeunes immigrés par un apprentissage du français tel que cette langue leur apparaisse, non plus comme un lieu

de différence et d'exclusion, mais comme le meilleur moyen de s'assurer un avenir meilleur dans une ville qui les aura vraiment accueillis ".

Chaque enjeu est évidemment inscrit dans son contexte historique et géographique, mais il est une raison qui transcende les spécificités et qui permet d'éclairer tant l'enjeu global que les enjeux particuliers.

Une dynamique de diversité au service de la liberté

Quand on sait le nombre des occasions manquées, on ne peut qu'espérer, comme Jean R Guion, que les pays francophones " n'auront pas l'occasion de se désoler, trop tardivement, d'être tombés peu à peu dans un monde totalitaire où l'expression unique, fatalement, les a conduit à la pensée unique ".

Cette dynamique de diversité au service de la liberté, dans un parallèle qui gouverne tout son exposé, Stéphane Lopez montre sur quels passés difficiles ou tragiques elle vient s'inscrire pour la Francophonie comme pour l'Union européenne :

" Un même pari sur la paix et la coopération.

" L'Union européenne et la Francophonie multilatérale sont nées, toutes les deux de la volonté tenace de visionnaires, désireux de rompre avec une logique de conflits : conflits nationaux à l'échelle européenne, pour les Schuman, Monnet, Adenauer et autres Spaak, Bech et Gasperi dans les années cinquante ; conflits coloniaux et chocs des cultures, pour les Senghor, Bourguiba, Diori et autres Sihanouk, Tsiranana et Hélou, dans les années soixante-dix.

" Les deux organisations ont vu le jour sur le pari qu'on fait ces hommes de rompre avec le nationalisme destructeur, le colonialisme réducteur et de se garder d'un indépendantisme aveugle, pour tendre, pour les uns vers le partage des fruits de la paix, pour les autres vers un authentique dialogue des cultures. "

Alain G. Gagnon traque l'uniformisation dans tous ses replis et lui oppose une diversité intellectuelle renouvelée :

" Les États inspirés par le modèle moniste propre à l'héritage westphalien semblent être arrivés

à un cul-de-sac dont il est difficile de s'extirper. La logique uniformisante qui a présidé à la construction des États modernes est devenue contre productive puisqu'une fois appliquée à de plus vastes ensembles elle produit le même résultat : soit l'arasement de la diversité.

" Les conséquences pour les langues nationales risquent d'être sévères. S'ensuivront éventuellement une perte de statut et une folklorisation pour ces langues. En bref, avec la consolidation des espaces supranationaux, l'homogénéisation dont ont été victimes les langues minoritaires au sein des États-nations menace de la même façon les langues majoritaires qui s'étaient démarquées. Les chefs de file au sein des États-nations ont tout intérêt à se ressaisir et à prendre en compte la diversité profonde : il en va de la survie des institutions, des cultures et des langues. "

Selon l'intervenant, ce changement de stratégie devrait permettre une approche plus efficace de défense de la diversité culturelle " au cœur du différend actuel entre les États-Unis d'Amérique et la Francophonie, entre la France et l'Union européenne ".

Dans la conclusion de son intervention, le vice-président de la Biennale de la langue française, Joseph-Yvon Thériault recadre le thème de la Biennale de Bruxelles et justifie, par là même, son intérêt :

" [La présence de la langue française dans la gouvernance européenne] ne se limite pas au rôle de la France et des intérêts français. Elle ne saurait non plus se réduire à une simple mécanique individualisée de pluralité linguistique. Cette question s'inscrit dans une proposition plus vaste qui milite en faveur du maintien des langues et des cultures nationales dans l'édification du monde qu'annoncent l'Europe et la mondialisation. Elle est complémentaire de la défense et de la promotion des autres langues européennes ainsi que des espaces nationaux qui leur donnent vie. Le cosmopolitisme, comme le plurilinguisme individualisé, qu'il soit européen, américain ou mondial, ne peut à lui seul assurer la pérennité de la diversité culturelle. Il faut des mondes communs pour que l'humanité soit la terre de tous les hommes. "

Dans cette perspective, Louise Beaudoin et Joseph-Yvon Thériault rapprochent eux aussi les continents européen et nord-américain.

Louise Beaudoin
en soulignant :

" L'Europe détient une des principales clés de l'avenir du français dans le monde, de par sa nature même : multiculturelle et plurilingue... "

Joseph-Yvon Thériault en évoquant les Canadiens francophones qui " ont rêvé et [...] rêvent encore, d'établir à partir du foyer des rives du Saint-Laurent, autour de la langue française, une autre manière d'être américain, une manière d'aménager la différence, en interface à une Amérique anglo-saxonne et non pas, comme le flot d'immigrants qui ont peuplé l'Amérique du Nord, une intégration en réseau à la civilisation nord-américaine.

" Ce projet, c'est celui la leçon européenne. Le Québec est une anomalie en Amérique, mais pas dans le monde. [...] le combat québécois n'est pas celui de l'américanité, comme l'enjeu de la diversité des langues et des peuples en Europe n'est pas uniquement européen, il est le legs européen à l'humanité plurielle, celle de la diversité culturelle par le maintien de la pluralité des langues et des corps politiques qui donne vie à la démocratie. "

* * *

On le voit clairement : l'Europe est une sorte de laboratoire pour un monde futur. La construction européenne aura des retombées au-delà des limites de l'Europe. Les enjeux sont donc fondamentaux. C'est à Bruxelles, à Strasbourg, à Luxembourg que se jouent, et pour le monde entier, le sort de la diversité linguistique, de la diversité culturelle et des institutions démocratiques qui les font vivre et qui vivent d'elles en retour.

Dans cette grande partie qui se joue sous nos yeux nous pouvons avoir l'impression que les mécanismes essentiels nous échappent, que nos efforts seront vains, que le cours des événements s'impose à nous selon des " logiques " fatales. Les travaux de la XXI^e Biennale montrent qu'il n'en est rien, que notre sort nous appartient parce qu'il nous appartient de peser dans chacune de nos démocraties pour que le cours des événements soit infléchi comme il convient. Nous aurons les résultats que nous aurons mérités.

Dans cette grande partie qui se joue sous nos yeux, nous pouvons avoir l'impression que la part de la langue française et de ses usages est déjà emportée par des forces contraires qui se parent des plumes de la modernité. Les travaux de la XXI^e Biennale montrent que ces plumes pourraient tomber. Parce qu'une chose est sûre contre laquelle nul ne peut aller : l'enjeu est celui de la liberté.

Toute norme internationale fondée sur une langue unique est une norme despotique vouée à l'échec. Elle affaiblit les intelligences, elle enchaîne les cœurs, elle prépare des lendemains de tempête : " What terrors await in an age wedding mass destruction with mass communication ? " " Quelles terreurs porte en son sein une époque qui marie la destruction de masse et la communication généralisée ? " [1](#)

La diversité linguistique est le critère de la liberté intellectuelle, un gage de vie démocratique, un gage de paix.

Roland ELUERD

Notes

1. William Hjortsberg, Nervermore, 13, Orion Books LTD, traduit de l'américain par Philippe Rouard, Gallimard.

[\[RETOUR\]](#)